



Centre du
Commerce
International



«PROGRAMME ROUTE DU COTON »:

Filière coton / textile et produits dérivés : pour une chaîne de valeur compétitive, inclusive et durable

28^{ème} Série de consultations - Mécanisme du cadre consultatif du
Directeur général en faveur du coton - MCCDGC

17 novembre 2017



Objectifs de cette présentation

- **Tester** le potentiel d'attraction de financements du projet Route du Coton (WT/CFMC/W/72).
- **Recevoir** du feedback.
- **Prendre note** de l'expérience et des conseils des Participants au MCCDGC.

Secteur coton en Afrique: défis a relever

Ils sont à plusieurs niveaux:

- Productivité
- Logistique/infrastructures
- Transformation du coton graine
- Environnement des affaires
- Négociations commerciales



Objectif général du projet



« **Améliorer la productivité et la compétitivité de la filière** coton/textile/habillement de manière à favoriser la **transformation** et la **valorisation locale du coton**, en vue de diversifier ses débouchés tant sur les marchés de la sous-région que sur les marchés internationaux, avec une incidence positive sur la **création d'emplois directs et durables** au profit des populations du C-4 , notamment rurales, et contribuer ainsi considérablement à la **lutte contre la pauvreté et l'exode rurale des jeunes**»

Objectifs spécifiques

1. **Mise à niveau de la filière** par rapport aux exigences des acheteurs (régionaux et internationaux) de manière à aligner l'offre par rapport à la demande ;
2. **Promouvoir la transformation artisanale, semi-industrielle et industrielle** du coton pour une meilleure valorisation des produits avec des débouchés immédiats pour les marchés de la sous-région ;
3. **Assurer et encourager le transfert de savoir-faire et de technologie** en provenance des pays émergents en particulier mais non exclusivement ;
4. **Renforcer la structuration de la filière** par exemple à travers la mise en place de coalitions d'industries du coton capables de négocier et d'exercer un plaidoyer vibrant pour une meilleure prise en compte des intérêts des acteurs de la filière dans les politiques et négociations commerciales ;
5. **Faciliter les échanges** dans le contexte des corridors logistiques existants en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Approche : Valeur ajoutée

Une vision multidimensionnelle de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de valeur, de la production du coton jusqu'à l'habillement

Type de valeur ajoutée	Orientation pour une valorisation
Acquisition de valeur	Améliorer l'efficacité (et réduire le gaspillage) au sein des sociétés cotonnières et des entreprises de textile et d'habillement du C-4 à tous les niveaux de la chaîne de valeur et augmenter ainsi leur compétitivité.
Conservation de la valeur	Retenir une plus grande valeur en prenant en charge plus de fonctions à chaque niveau de la chaîne de valeur, par exemple en proposant des services aux acheteurs le long de la chaîne de valeur (ex. en offrant le transport C&F du coton, en facilitant le classement par instruments du coton, ou l'utilisation des produits dérivés, etc.).
Ajout de valeur	Renforcer et ajouter de la valeur au sein de l'entreprise et du secteur à tous les niveaux de la chaîne de valeur (ex. en proposant un produit amélioré grâce à un contrôle de la qualité du coton ou, pour le cas des textiles en utilisant de nouveaux tissus ou en augmentant la perception de la valeur, grâce à une certification du produit ou à une stratégie de marque).
Création de valeur	Créer de la valeur dans l'entreprise en exploitant de nouvelles chaînes de valeur telles que celle des produits dérivés et en ajoutant encore plus de valeur à la fibre de coton, notamment par un meilleur classement instrumental du coton
Distribution de valeur	Augmenter l'impact des entreprises cotonnières et du textile et de l'habillement sur le développement en impliquant les producteurs et les communautés pauvres en relation avec les entreprises du secteur et de la chaîne de valeur du coton, tout en respectant la parité et le respect de l'environnement.

Approche : Consolider les acquis du C4

Le Programme a vocation à **identifier et promouvoir l'avantage comparatif de chaque pays du C-4** en fonction de son potentiel de production, de transformation et d'exportations, tout en prenant en compte les capacités réelles ainsi que les infrastructures dont disposent les autres pays des Sous-régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

S'appuyer sur les acquis des projets coton précédents et en cours est primordial.



Résultats directs escomptés

- **Amélioration du cadre des affaires** en vue de l'accroissement des investissements en direction du secteur cotonnier susceptible d'avoir une incidence positive sur l'industrialisation de la filière.
- **Amélioration de la qualité et augmentation du prix du coton-graine** conduisant à une augmentation des revenus des producteurs ainsi qu'à une profitabilité accrue des sociétés cotonnières.
- **Une nette amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux** et une stabilisation, voire un inversement, du flux de l'exode rurale des jeunes.
- **Accroissement de la productivité des sociétés cotonnières et des sociétés de textile** et de l'habillement conduisant à une augmentation de la compétitivité de la filière coton-textile ;
- **Diversification des produits issus du coton** et promotion de la commercialisation du coton et de ses dérivés au niveau du marché régional ;
- **Augmentation du commerce intra et interrégional** de produits dérivés du coton, du textile et de l'habillement

Impacts attendus

- ✓ **La création d'emplois** dans la filière coton/textile avec ses effets économiques induits ;
- ✓ **L'amélioration des conditions de vie** des communautés installées sur les sites de production et de transformation du coton dans les pays bénéficiaires du C-4 ;
- ✓ **L'accroissement des rendements à l'hectare** de la production du coton dans les pays du C-4 ;
- ✓ **L'amélioration substantielle du taux de transformation des productions locales** de coton de nos pays ;
- ✓ **L'augmentation de la contribution du coton au PIB** des pays bénéficiaires



Bénéficiaires



Durée du programme

Le programme couvrira une période de sept (7) ans **avec une phase pilote de mise en œuvre de quatre (4) ans, suivie d'une phase d'accélération de trois (3) ans.**



Budget prévisionnel initial (phase pilote)

<u>Résultats</u>	<u>Total /R</u> <u>(\$ US)</u>
Résultat 1 : Amélioration de la qualité du Coton et promotion du coton de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les marchés internationaux ;	5,800,000
Résultat 2 : Création de valeur ajoutée de la graine de Coton et de la fibre de Coton dans la sous-région Afrique de l'Ouest et du Centre en particulier	6,500,000
Résultat 3 : Promotion de l'investissement, du transfert de technologie et de savoir-faire au travers de la Coopération Sud-Sud;	3,000,000
Résultat 4 : Facilitation du commerce dans le cadre des corridors en Afrique de l'Ouest	4,700,000
Total global (sans le budget d'investissement et les contributions pays et régions)	20,000,000





Merci
pour votre attention!
Avez-vous des
questions ou
des commentaires?

